



MARTINE  
BERTHET

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

ANETT  
*Vice-Présidente*

Monsieur Christophe BECHU  
Ministre de la Transition écologique et  
de la Cohésion des Territoires  
Hôtel de Roquelaure  
246 Boulevard Saint-Germain  
75007, Paris

Albertville, le 13 juin 2023

*Nos réfs : MB/EP*

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellée par des membres de l'Association *Sou des écoles publiques d'Albertville*, concernant le financement de la rénovation énergétique d'une grosse maison, dans laquelle ils sont bailleurs privés pour 5 appartements.

Cette maison issue d'une donation ayant une classe énergie F, ils se voient dans l'obligation d'en faire la rénovation énergétique pour pouvoir continuer à louer ces appartements. En effet, ceux-ci leurs procurent des revenus qui leurs permettent de financer les actions envers les écoles.

Ils sont à la recherche de financements pour entreprendre ces travaux mais, leur association, et donc personne morale, n'est pas éligible aux aides de l'ASDER, l'ANAH, ou l'ADEME. Il semble également qu'ils ne puissent pas avoir accès à « ma Prim'Rénov ».

Aussi, je souhaite savoir quels dispositifs sont disponibles pour accompagner les associations dans la rénovation thermique de leurs locaux.

Je vous remercie par avance de toute l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Martine Berthet